Critère d’acceptation 1053-II

## Référentiel

* Le référentiel permet de contenir toutes les compétences.
* Un référentiel peut être dupliqué.
* Un référentiel en service ne peut être supprimé.
* Un référentiel peut contenir tous les niveaux du référentiel source.
* Un référentiel possède un numéro de version.
* On peut modifier les libellés des différents niveaux du référentiel pour l’adapter aux pratiques de l’unité.

## Compétences

* Toutes les compétences peuvent être décrites
* Une compétence est évaluable par l’enseignant à l’issue d’un cours
* Une compétence est évaluable par l’enseignant à l’issue d’une ou plusieurs activités d’un cours.
* Une compétence peut avoir par défaut la valeur « Atteint le niveau attendu » au début d’un cours.

## Barème

* Le barème contient le nombre de position nécessaires pour couvrir les besoins de l’unité.
* Le barème comporte une description textuelle pour chacune des positions.
* Le barème comporte une description iconique pour chacune des positions.
* Le barème comporte un seuil de réussite.

## Cohorte

* La cohorte contient le nombre exact d’étudiants inscrits à un programme d’études et qui partagent la même date de fin de programme.
* Un étudiant qui change de cohorte conserve ses acquis (dans la mesure où le référentiel est identique).

## Plan d’études

* Le plan d’étude est distribué à tous les étudiants d’une cohorte.
* L’étudiant peut demander l’appréciation de ses résultats d’un plan d’études.
* L’étudiant peut consulter tous ses plans d’études (archives/actif).

## Évaluation (au niveau du cours)

* L’enseignant peut évaluer une compétence (ou un élément de celle-ci) globalement au niveau d’un cours.
* L’enseignant peut laisser un commentaire à l’attention de l’appréciateur.

## Évaluation (au niveau des activités d’un cours)

* L’enseignant peut évaluer une compétence (ou un élément de celle-ci) spécifiquement au niveau d’une ou plusieurs activités d’un cours.
* L’enseignant peut laisser un commentaire à l’attention de l’appréciateur.

## Acquis

* L’étudiant peut proposer des traces externes de l’atteinte d’une compétence (traces non liées explicitement à des évaluations du programme d’études).

## Tableau des compétences (étudiant)

* L’étudiant peut consulter en tout temps son état d’avancement dans le développement de ses compétences.

## Appréciation d’un plan d’études

* L’appréciateur pose son jugement à partir des informations textuelles liées au barème.
* L’appréciateur pose son jugement à partir des informations iconiques liées au barème.
* L’appréciateur peut laisser un commentaire dans le dossier de l’étudiant à l’attention d’un comité de certification (jury).